

Construire ensemble

N°15 | Juin 2023

Dossier

Construction, quel est le poids économique de la branche en Valais ?

L'invitée

Tanja Fux, Cheffe du Service de la formation professionnelle

Technique

Solaire alpin, le nouvel atout valaisan

Formation

L'innovation au service de la promotion

Une publication de l'Association valaisanne des entrepreneurs

04 — En bref

Infos et agenda

06 — Dossier

Construction, le poumon économique du Valais

18 — Clin d'œil historique

Construction devant la gare du Gornergrat, Zermatt

20 — L'invitée

Tanja Fux livre ses pistes pour pallier le manque de main-d'œuvre

24 — Zoom AVE

L'engagement de Raoul Zengaffinen, Vice-Président de l'AVE

26 — Technique

Focus sur le projet de solaire alpin Prafleuri

06



20



24



28



28 — Formation

Your Challenge, une édition connectée

32 — Questions juridiques

3 questions aux spécialistes de l'AVE

34 — Vue du ciel

Chantier des pyramides d'Euseigne

Impressum

Conception et graphisme
Boomerang Marketing SA, Sierre

Rédaction
Thomas Pfefferlé et AVE

Traduction
Jörg Abgottspon

Photographie
Olivier Maire / Studio54
Louis Dasselborne

Impression
Ronquoz Graphix SA, Sion

Un canton riche en opportunités

Avec ses paysages alpins spectaculaires, ses stations de ski, ses villes dynamiques et ses ressources,

le Valais est un canton riche en opportunités. Caractéristique unique du canton, les communes de montagne sont devenues encore plus attractives depuis la pandémie. En effet, la proximité de son domicile avec son lieu de travail est devenue moins décisive que le cadre de vie et l'espace extérieur à disposition lors d'une recherche de logement. La plaine du Rhône profite également de ce nouvel essor et du dynamisme de l'économie valaisanne.

Malgré des salaires compétitifs et des conditions de travail favorables, les entreprises du gros œuvre sont confrontées à un défi majeur: une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Cela a un impact direct sur notre capacité à répondre aux besoins croissants de nos clients. En tant qu'entrepreneur, je suis convaincu que la clé de notre succès réside dans notre capacité à innover et à nous adapter aux changements du marché. Et pour fidéliser nos

collaborateurs ou attirer de nouvelles compétences, il faut se montrer à la hauteur et leur accorder confiance et respect. Transparence de l'information à leur égard et possibilité d'établir un équilibre entre vie privée et professionnelle sont donc des facteurs déterminants. La responsabilisation des équipes, le sens donné à leur mission et la participation de chacun au développement de la société, autant d'ingrédients qui font la réussite d'une entreprise.

Côté clientèle, les relations s'inscrivent aussi dans la durée en développant des réseaux et des partenariats. La confiance témoignée à l'entreprise passe par la mise en valeur de ses compétences. La qualité et le respect des relations

entre tous les acteurs du marché sont ainsi essentiels pour montrer ce dont l'entreprise est capable.

Après une année particulièrement instable pour l'économie mondiale, l'économie valaisanne a su tirer son épingle du jeu. Fortement diversifiée, elle a enregistré en 2022 une croissance économique solide, meilleure que celle connue sur le plan helvétique. La reprise post-pandémique continue d'influencer positivement tous les secteurs d'activité. L'avenir se dessine avec optimisme. Le Valais, un canton où il fait bon vivre et travailler!



La clé de notre succès réside dans notre capacité à innover et à nous adapter.

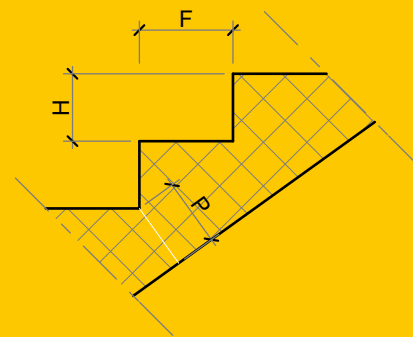
Pierre-Alain Grichting
Président de la Banque cantonale
du Valais



Prise de position

Loi fédérale sur le Climat

Associée pleinement à l'Alliance Économie suisse pour la loi sur le climat, la branche de la construction dans son ensemble soutient la LCI en tant qu'alternative nécessaire et crédible! La LCI présente en effet nombre d'avantages et profite aux entreprises et à la société. L'objectif général de neutralité climatique à l'horizon 2050 demeure. Mais, par rapport à l'initiative et au contreprojet direct, la LCI prévoit des moyens financiers et des mécanismes d'encouragement aux évolutions technologiques qui rendent l'atteinte des objectifs de baisse des émissions de CO₂ à l'horizon 2050 réaliste et, dès lors, bien plus probable.



Le conseil pratique

Un escalier se calcule toujours du fini au fini et a toujours une foulée de moins que de hauteurs (p. ex. un escalier de 18 hauteurs aura 17 foulées). Pour calculer un escalier dont on ne connaît ni les hauteurs ni les foulées, on utilise la hauteur idéale de 17,5 cm.

Agenda

Juin 2023

Journée de la Construction Assemblée générale SSE

Vendredi 30 juin
Lugano

Septembre 2023

Open de Golf et Garden Party de constructionvalais

Vendredi 15 septembre
Golf Club de Sion

Octobre 2023

Assemblée générale d'automne AVE

Mercredi 4 octobre
CERM, Martigny

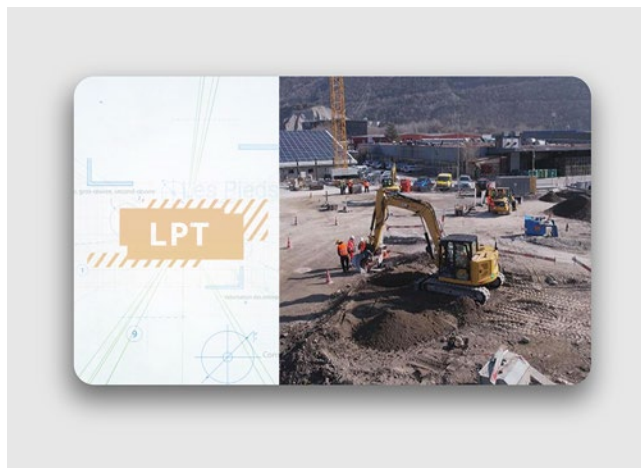
Conférence des Présidents

Mercredi 4 octobre
Sursee

Novembre 2023

Assemblée générale des délégués SSE

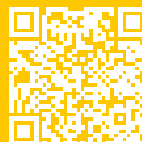
Jeudi 9 et vendredi
10 novembre
Lausanne



L'AVE s'associe à Canal 9

En 2022, la télévision régionale Canal 9 a décidé de rafraîchir le concept de son émission « Les pieds sur terre ». L'émission, désormais conduite par Cristina Philippoz, a donc fait peau neuve et n'a gardé que ses initiales. Diffusée selon un rythme bimensuel, LPT se veut accessible et fédératrice. Elle a l'ambition d'emmener les téléspectateurs à la découverte des grands chantiers, du monde de la construction et des infrastructures, dans toute leur complexité.

Conquise par la nouvelle formule, l'AVE s'est engagée à l'automne 2022 en un partenariat durable avec Canal 9 et projette la co-production de plusieurs émissions par année. Deux thématiques ont d'ores et déjà été abordées sous cet angle innovant: la gestion des déchets de construction et les offres de formations professionnelles.



Retrouvez l'entier des
émissions sur nos divers
canaux et sur le site de
la chaîne Canal 9.



Construction, le poumon économique du Valais

Que ce soit en termes de création d'emplois, de support au développement touristique ou encore d'accélération de la transition énergétique, la construction est au coeur du tissu économique valaisan. Au carrefour de tous les domaines, ce secteur mérite une attention particulière, notamment pour saisir les effets de levier décisifs qu'il va continuer à engendrer dans une société en pleine refonte durable.

Photo : Travaux de l'extension de l'hôpital de Sion, août 2021

Socle vital de notre société, le secteur de la construction se trouve aujourd'hui confronté à des défis de taille, en particulier en matière de durabilité. Les acteurs de la branche jouent ainsi un rôle à la fois complexe et décisif dont on ne mesure pas forcément l'importance. Pour faire le point, nous consacrons ce dossier au poids économique et social du domaine. Un scan du secteur qui doit non seulement permettre de réaliser l'ampleur de l'activité en termes économiques, mais aussi de saisir sa mission sociétale. Aide au développement touristique ou industriel mais aussi accélération et concrétisation de la transition énergétique en sont des exemples clairs.

S'il est essentiel de considérer le rôle actuel et futur de la construction pour prendre la mesure du phénomène,

un bref rappel historique s'impose. Tourné vers l'avenir et conscient des fortes évolutions technologiques et durables de la branche, le directeur de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie (CCI-Valais) Vincent Riesen n'oublie pas non plus ce que l'on doit aux accomplissements passés des acteurs de la branche. «La construction a toujours joué un rôle clé pour la vie des habitants, en particulier en Valais, canton marqué par une topographie accidentée et des dangers naturels conséquents. Il y a 150 ans, la plaine du Rhône était encore une zone marécageuse insalubre. C'est grâce à la construction que nous avons pu, dans un premier temps, nous protéger contre les dangers naturels avant de développer l'urbanisation du canton.»

*«La construction a toujours joué
un rôle clé pour la vie des habitants,
en particulier en Valais»*



Domaine novateur

Aujourd'hui, face aux dangers climatiques, énergétiques et environnementaux, une importante partie des solutions à concrétiser repose à nouveau sur les épaules des bâtisseurs. «Et de la capacité de la branche à innover», ajoute Vincent Riesen. «Les progrès réalisés durant ces 20 dernières années, tant en termes de technique que de développement de matériaux écologiques, sont d'ailleurs aussi impressionnants que prometteurs. Ce qui joue en faveur de la transition énergétique qui, pour être opérée efficacement, repose sur la capacité d'innovation du secteur.»

Une innovation qui contraste cependant avec une fausse image de pénibilité du travail encore présente dans les esprits. «La mécanisation a énormément amélioré les conditions de travail et ce n'est qu'un début. Actuellement, on observe en effet que les grands groupes investissent de plus en plus dans la recherche et le développement, notamment dans le domaine de la collaboration homme-robot, dont les premiers exosquelettes illustrent les tendances futures.»

Un cinquième du PIB valaisan

En termes d'emplois, gros œuvre, second œuvre et mandataires de la construction confondus, le Valais compte près de 24'000 postes dans la construction. Un segment professionnel des plus significatifs, qui représente par ailleurs près de 20% du PIB du canton. En termes de proportions internes à la branche, les entreprises du secteur du génie civil représenteraient 8,6% de l'activité du secteur, tandis que la construction de bâtiments et le second d'œuvre contribueraient respectivement à 49% et 42,4% du domaine d'activité selon l'institut BAK Economics. Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de trois milliards de francs, la branche de la construction constitue un des piliers de l'économie valaisanne.

La vigueur du secteur se ressent également dans la croissance enregistrée ces dernières années. La branche a en effet enregistré une augmentation de la valeur ajoutée de 6,5% en 2021. Et la somme de toutes les demandes de permis de construire a quant à elle bondi de 44% par rapport à 2020, selon les dernières études réalisées par BAK Economics.

Nouvel élan politique

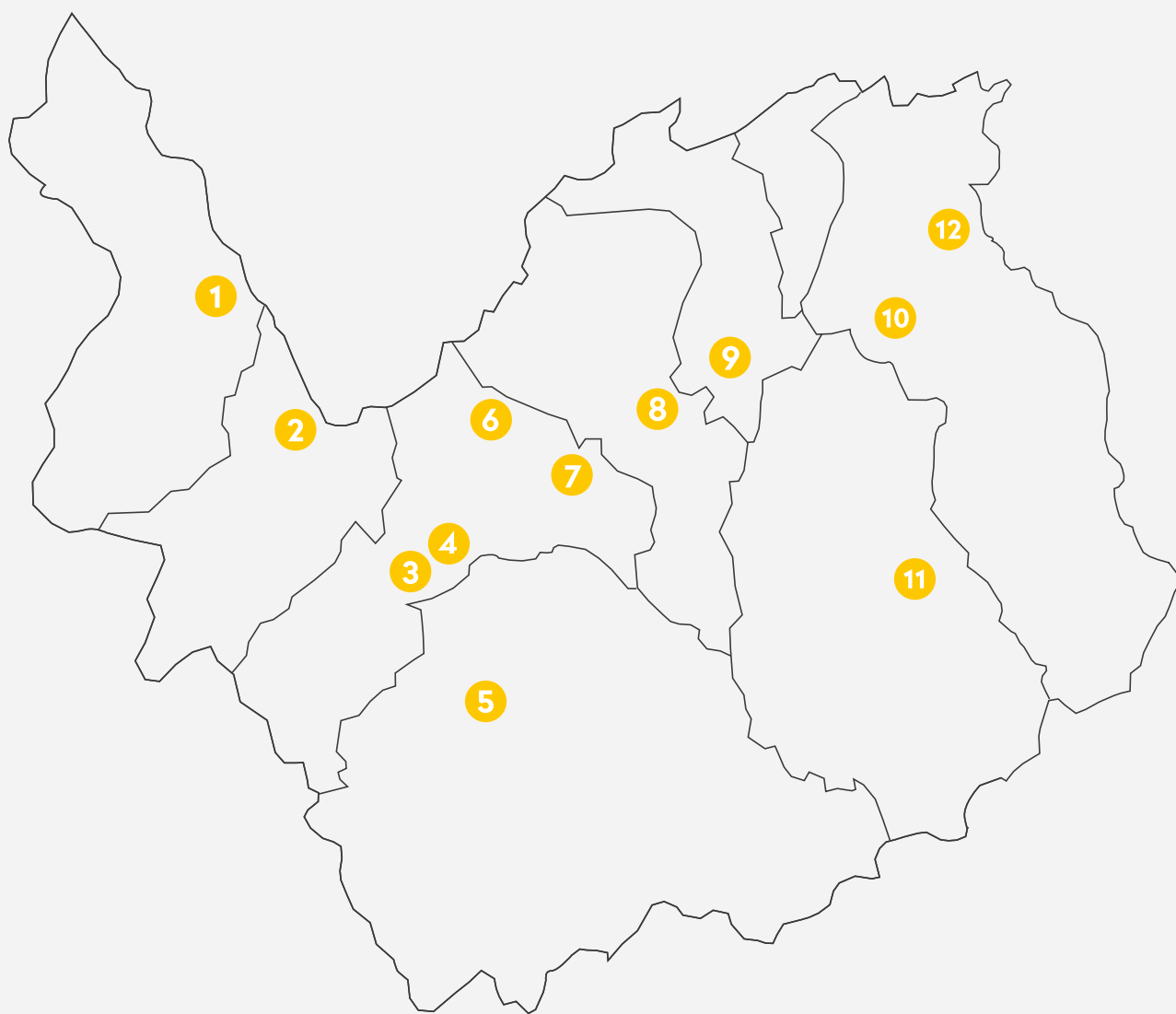
En début d'année, la dynamique politique en faveur des projets d'infrastructures énergétiques renouvelables a également contribué à stimuler les prévisions et perspectives d'avenir de la branche. En février, le Grand Conseil votait en effet un décret dans l'optique de formaliser une procédure globale concentrée et efficiente pour la mise à l'enquête des projets photovoltaïques alpins. Objectif principal: réduire la procédure à un maximum de 150 jours. Un coup d'accélérateur politique qui, en favorisant le déploiement de projets durables, souligne le rôle clé de la construction en matière de soutien à la transition énergétique.

«L'idée de ce décret consiste à réduire la bureaucratie pour dynamiser les choses», précise Nathan Bender, député au Grand Conseil. «Bien sûr, cette démarche est menée parallèlement à notre politique de réduction des dépenses énergétiques et d'accélération des rénovations de bâtiments voulue dans la nouvelle loi sur l'énergie. Les services cantonaux concernés évalueront les projets photovoltaïques avant que le Conseil d'Etat ne décide d'une autorisation avec, à la fin, toujours la possibilité de faire recours.»

Ce levier politique incisif laisse par ailleurs entrevoir de potentielles ouvertures pour soutenir le déploiement de projets et infrastructures durables dans d'autres filières énergétiques. Concernant le décret actuel, l'effet de contre-la-montre joue en outre en faveur de la concrétisation rapide de futurs projets. À l'échelle nationale, la stratégie vise à parvenir à produire 2 TWh supplémentaires en hiver par l'intermédiaire de dispositifs locaux de production durables, et cela pour une mise en fonction fin 2025. Le positionnement de la Confédération, qui s'engage à subventionner 60% des projets, représente ainsi un bel élan et devrait clairement doper le secteur.

En matière de support politique, rappelons aussi que depuis le début de l'année la nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables prévoit un soutien aux cantons et aux communes pour développer des réseaux de pistes cyclables, d'autoroutes à vélos ou de chemins. Les cantons auront cinq ans pour établir des plans des réseaux et 15 ans pour les réaliser.

Le bâti public de demain

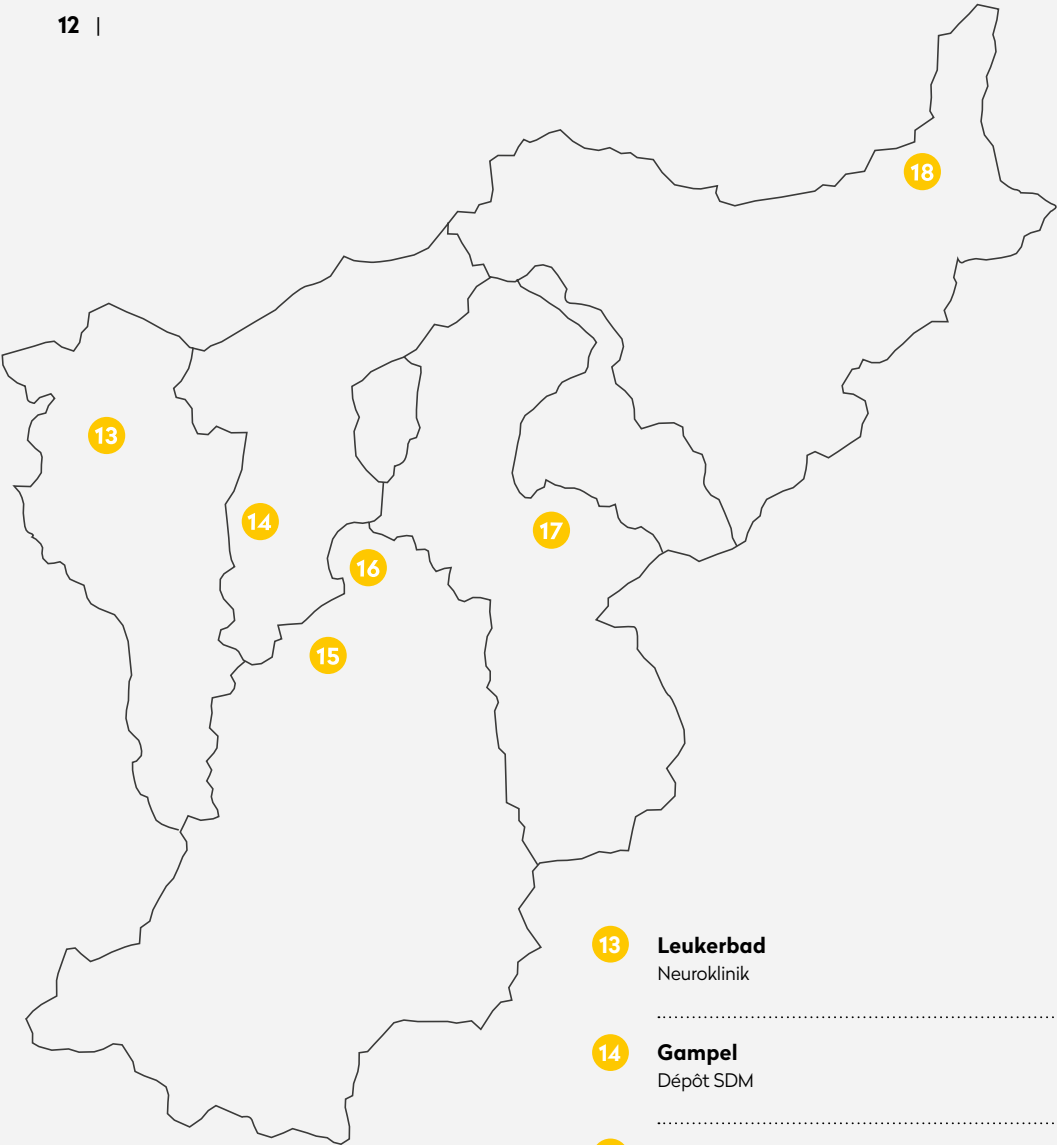


1	Monthey			
	Achat bâtiment des Marmettes	0.18	mio	2022-2022 ●
	École de Soins	20	mio	2024-2028 ●
	La Castalie	76.89	mio	2021-2025 ●
	Dépôt SDM	3.4	mio	2023-2025 ●
	La Cordée, Castalie	12.5	mio	2023-2027 ●
	Bâtiment Administratif	30	mio	2023-2027 ●
2	St-Maurice			
	Collège St-Maurice	50	mio	2023-2026/27 ●
3	Martigny			
	Fondation Valais de Coeur	2.1	mio	2022-2022 ●
4	Charrat			
	Centre indivis police	2.19	mio	2024-2024 ●
5	Orsières			
	Dépôt SDM	3.35	mio	2023-2025 ●
6	Ovronnaz			
	Centre sportif	13	mio	fin 2023 ●
7	Leytron			
	Halle Machine cave Grand Brûlé	1.75	mio	fin 2022 ●
8	Conthey			
	Centre Etherpys	21.87	mio	2021-2025 ●
9	Sion			
	École professionnelle technique et des métiers	0.48	mio	2021-2025 ●
	Service de la circulation routière et de la navigation	23.9	mio	2018-2021 ●
	École professionnelle commerciale et artisanale	12	mio	fin 2022 ●
	Ministère public	3	mio	fin 2022 ●
	Palais de Justice, tribunal cantonal	5.04	mio	fin 2021 ●
	Maison Blatter	3.3	mio	fin 2021 ●
	Lycée-Collège Cours Roger Bonvin	84.37	mio	2021-2025 ●
	Bâtiments administratifs Piscine 10	15	mio	2023-2025 ●
	Extension Prison des Iles	12.5	mio	fin 2023 ●
	Stand de tir des Casernes	33.47	mio	2020-2024 ●
	Palais du Gouvernement	17	mio	2022-2025 ●
	Collège des Creusets	25	mio	fin 2023 ●
	Pôle musical	3.95	mio	2022-2024 ●
	Achats Bâtiments Administratifs	16	mio	2024-2024 ●
	Bâtiment Administratif et salle de Grand Conseil	20	mio	2023-2027 ●
	Achat Manufacture des Iles	8.2	mio	2022-2022 ●
	Pôle muséal (première étape)	20	mio	2023-2027 ●
	Hôtel de Police à Sion	25	mio	2024-2028 ●
	Dépôt SDM	3.5	mio	2022-2024 ●
10	Granges			
	Centre pénitencier de Crêtelongue	55.78	mio	fin 2025 ●
11	Les Haudères			
	Dépôt SDM	2.7	mio	2022-2024 ●
12	Sierre			
	École de commerce	46.5	mio	fin 2019 ●
	Centrale d'engagement	48.52	mio	2019-2024 ●

● Projets terminés

● Projets en cours

● Projets planifiés



13	Leukerbad Neuroklinik	0.6 mio	2019-2019	●
14	Gampel Dépôt SDM	6 mio	2024-2028	●
15	Stalden Dépôt SDM	4 mio	2026-2028	●
16	Viège Ecole Professionnelle Service de la circulation routière Bâtiment administratif	15.91 mio 4.5 mio 28 mio	fin 2024 2023-2025 2022-2026	● ● ●
17	Brigue Singsaal Collège Achat Bâtiment des douanes Ministère public OMS - Rénovation du bâtiment Ancien bâtiment des douanes Achat bâtiment «Gästehaus St-Ursula» Centrale de chauffage et salle de gym Collège Spiritus Sanctus Police cantonale	1.46 mio 0.55 mio 3 mio 3.3 mio 4.2 mio 6 mio 23.09 mio 19 mio —	fin 2020 2021-2021 fin 2022 fin 2022 été 2023 2023-2023 2021-2025 2023-2026 En étude	● ● ● ● ● ● ● ● ●
18	Obergoms Dépôt SDM	3.25 mio	2024-2028	●

D'ici 2030, c'est...

845.33 mio

d'investissements

51 projets

sur l'ensemble du canton

Principaux projets

Sion	Lycée-Collège Cours Roger Bonvin	84.37 mio
Monthey	La Castalie	76.89 mio
Granges	Centre pénitencier de Crêtelongue	55.78 mio
ST-Maurice	Collège St-Maurice	50 mio
Sierre	Centrale d'engagement	48.52 mio
Sierre	École de commerce	46.5 mio
Sion	Stand de tir des Casernes	33.47 mio
Monthey	Bâtiment Administratif	30 mio
Viège	Bâtiment Administratif	28 mio
Sion	Service de la circulation routière et de la navigation	23.9 mio

La construction: ça pèse combien ?

**20.031
Mia**

PIB cantonal

3 Mia

Chiffre d'affaires dont
1.3 Mia pour le secteur principal
de la construction (SPC)

24'000

travailleurs dont **9268** bâtiment
et génie civil

1'300

entreprises

Contributions pour notre Etat social:

(bâtiment et génie civil)

61.47 mio

AVS-AC

71.7 mio

LPP

25.6 mio

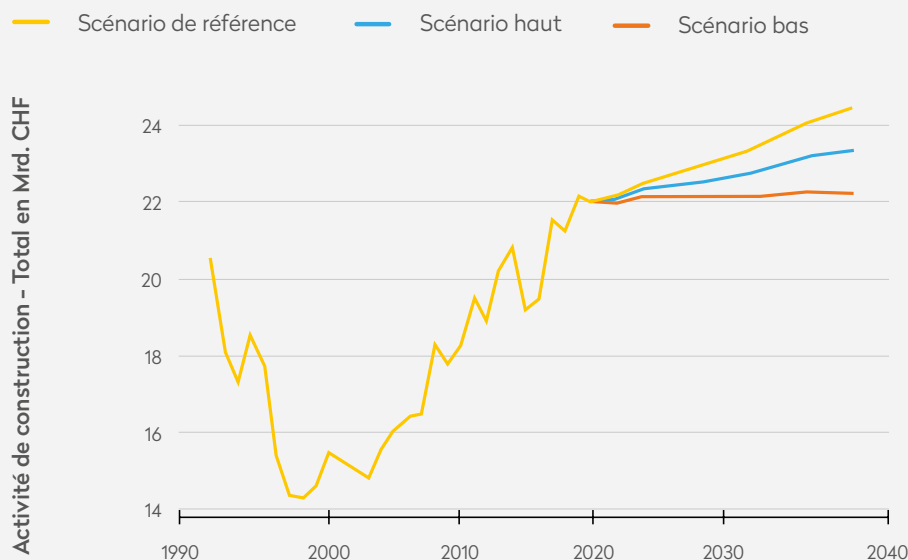
Allocations

173.6 mio

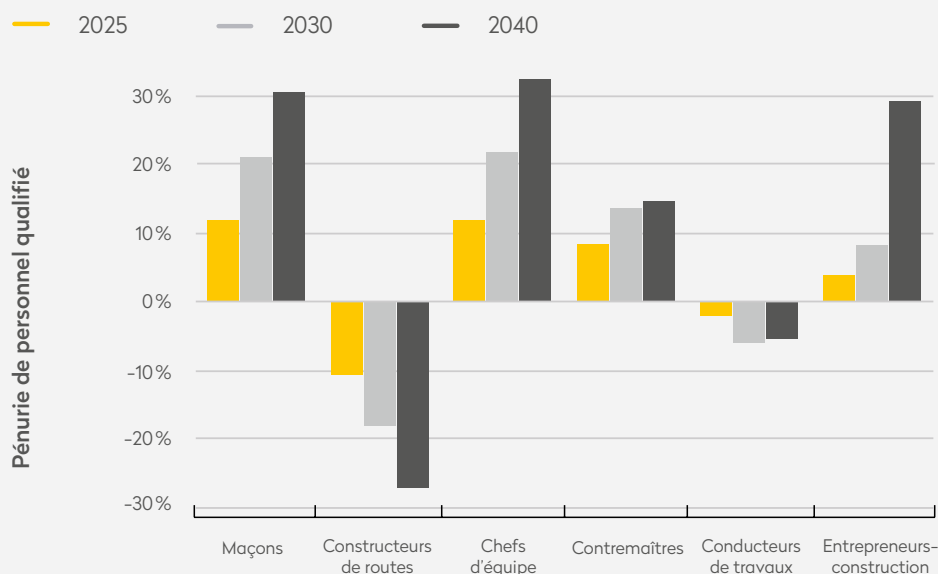
Impôts

Développement de la conjoncture et de la main-d'œuvre au niveau Suisse

Activité de construction (secteur bâtiment et génie civil) passée et prévue



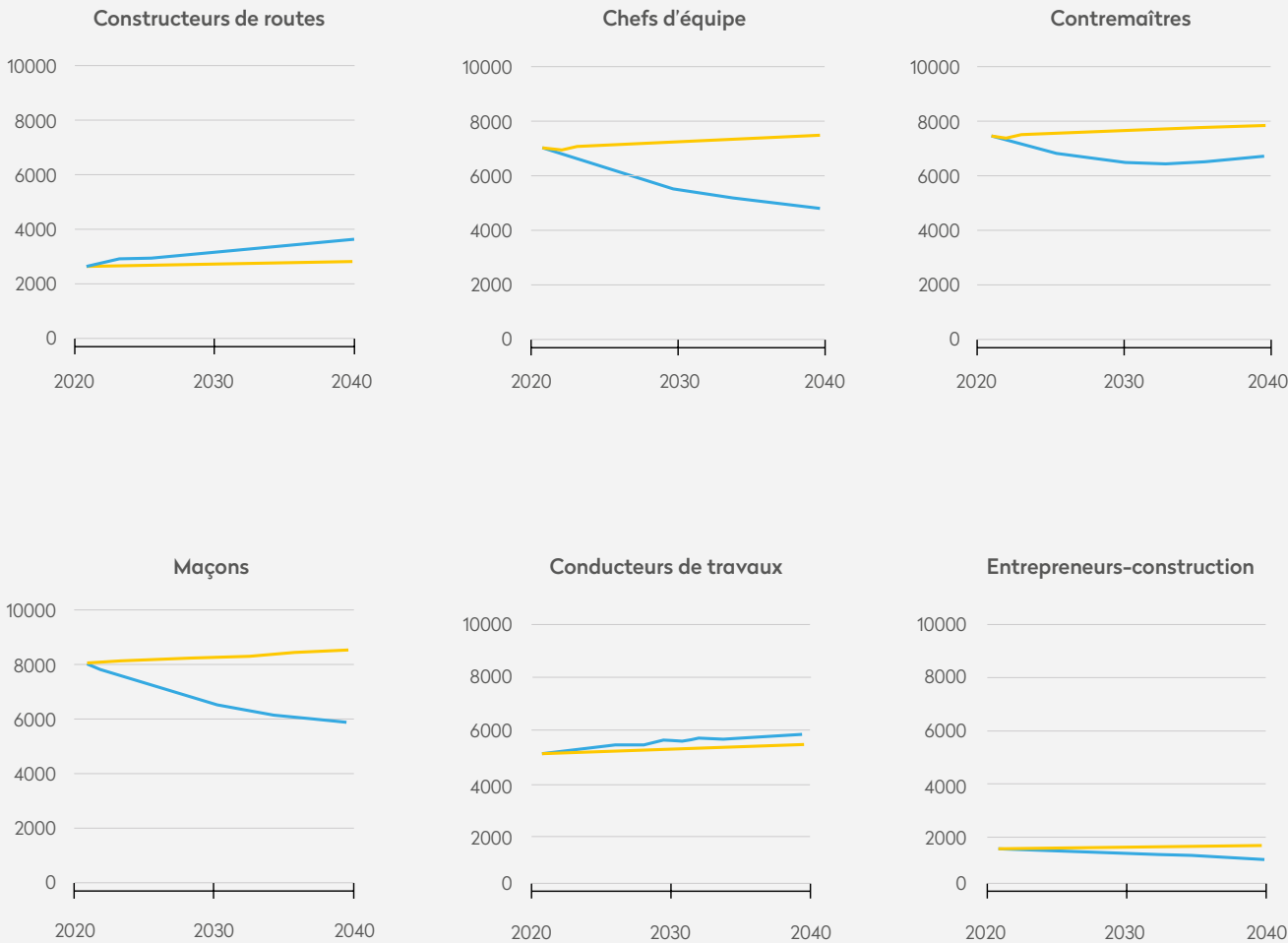
Évolution de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée



Source : sse-sbv

Offre et demande
de main-d'œuvre qualifiée

— Offre de main-d'œuvre
— Demande de main-d'œuvre



Trois questions à Eric Bianco

Chef du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation de l'Etat du Valais



Comment le secteur de la construction s'insère-t-il dans la dynamique économique du canton ?

L'économie valaisanne a un profil particulier avec un poids important de la pharma/chimie, du tourisme, de la construction et de la production d'énergie. L'atout de notre économie repose sur l'équilibre qui lie ces quatre piliers et contribue à sa forte diversification. Les fluctuations importantes d'un secteur sont ainsi en règle générale atténuées par les autres, ce qui contribue à la stabilité de l'ensemble. En ce qui concerne le secteur de la construction en particulier, deuxième plus grand employeur du Valais, on remarque d'ailleurs qu'il s'agit d'un segment particulièrement stable, capable de traverser les crises.

Comment le secteur peut-il contribuer aux défis actuels de notre société, notamment en ce qui concerne la transition énergétique ?

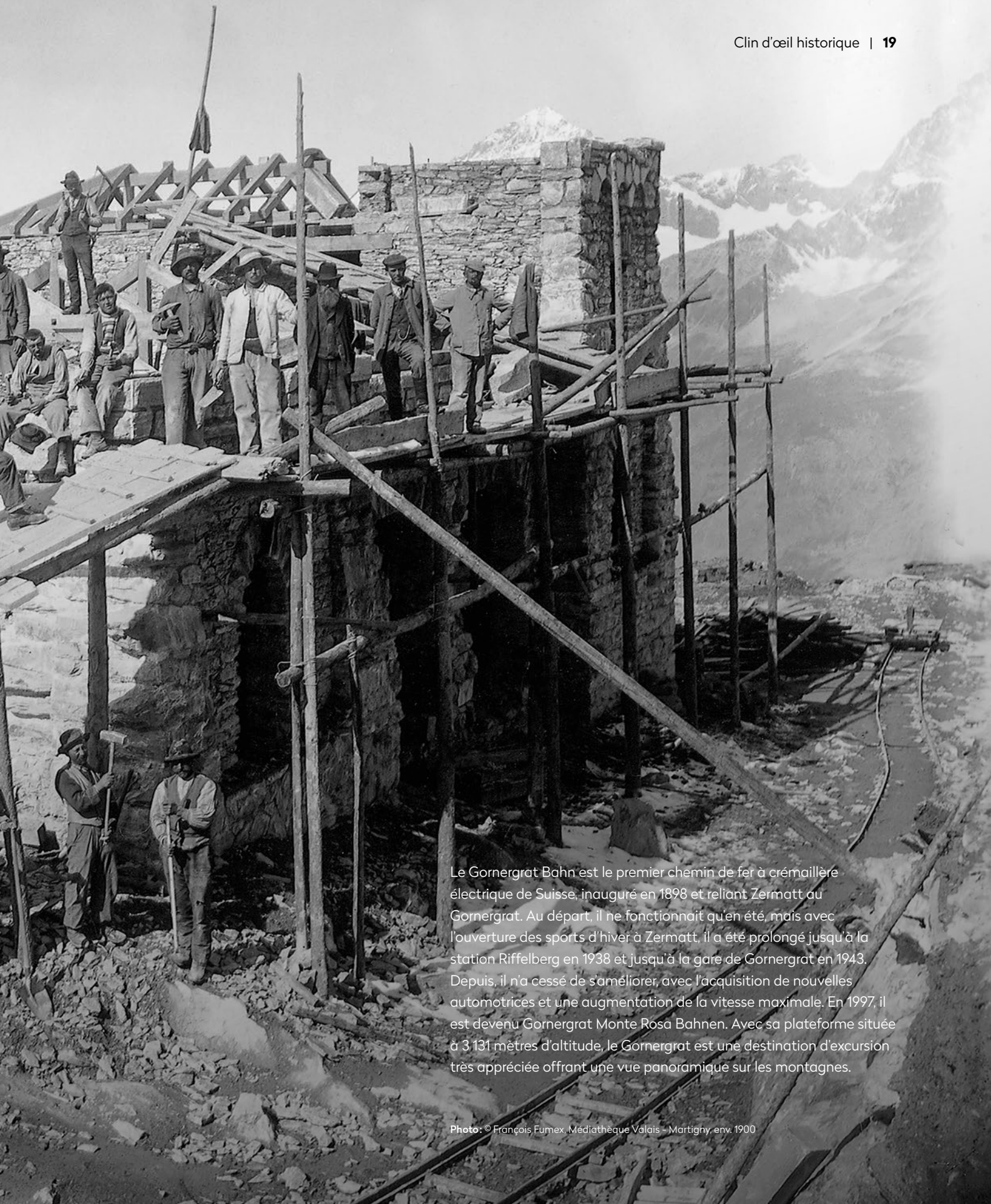
La construction est au carrefour de quasiment tous les autres segments de notre économie, qu'il s'agisse du développement touristique, du maintien de notre excellent positionnement dans la pharma/biotech ou encore dans le domaine des énergies renouvelables. Dans ce dernier secteur, outre les importants projets photovoltaïques qui émergent en Valais, la force hydraulique demeure la ressource énergétique la plus importante et offrant le plus grand potentiel. La réalisation de nouveaux projets et d'expansions de plus grande envergure, principalement des centrales à accumulation, est nécessaire pour atteindre les objectifs en matière de production d'énergie renouvelable. Ce qui souligne le rôle clé des acteurs de la construction pour faire du canton une pièce maîtresse du nouveau paradigme énergétique du pays.

En matière d'innovation, pierre angulaire du développement économique, quelle carte le canton a-t-il à jouer dans le domaine de la construction ?

Grâce à la réalisation du campus Energypolis, écosystème d'innovation réunissant les compétences de l'EPFL Valais Wallis, de la HES-SO Valais-Wallis, les services de la Fondation The Ark et des partenaires de Promotion économique Valais, le canton propose une chaîne de valeur complète à même d'accompagner les entrepreneurs tout au long du cycle de vie de leurs projets, du développement de l'idée jusqu'à sa valorisation commerciale. Pour les acteurs de la construction comme pour le canton et l'ensemble de son tissu économique d'ailleurs, cela se concrétise par de multiples opportunités de développement liées à l'attractivité globale que génère le Valais.



Sur le chantier du Gornergrat Bahn



Le Gornergrat Bahn est le premier chemin de fer à crémaillère électrique de Suisse, inauguré en 1898 et reliant Zermatt au Gornergrat. Au départ, il ne fonctionnait qu'en été, mais avec l'ouverture des sports d'hiver à Zermatt, il a été prolongé jusqu'à la station Riffelberg en 1938 et jusqu'à la gare de Gornergrat en 1943. Depuis, il n'a cessé de s'améliorer, avec l'acquisition de nouvelles automotrices et une augmentation de la vitesse maximale. En 1997, il est devenu Gornergrat Monte Rosa Bahnen. Avec sa plateforme située à 3 131 mètres d'altitude, le Gornergrat est une destination d'excursion très appréciée offrant une vue panoramique sur les montagnes.

« Il faut renforcer le dialogue entre les jeunes et les milieux professionnels »

La pénurie de main-d'œuvre se fait fortement ressentir depuis de nombreuses années dans le secteur de la construction. Aujourd'hui, suite aux départs à la retraite massifs des baby-boomers, la donne s'étend à quasiment tous les domaines d'activité. Pour la cheffe du Service de la formation professionnelle Tanja Fux, plusieurs pistes sont à envisager pour sensibiliser les jeunes et les attirer dans les filières clés, mais pas seulement. Car il s'agit aussi et surtout de toucher des partenaires clés, à commencer par les parents de ces futurs professionnels. Autre levier à activer : le développement des opportunités et offres en matière de reconversion professionnelle. Surtout concentré sur les métiers de services, ce processus doit aussi s'étendre au secteur du bâtiment et du génie civil. Interview.





Le SFOP en chiffres

- **46 employés d'État**

Nombre d'employés
(équivalent plein temps)

- **412**

Nombre d'enseignants

Budget annuel

- **117,3 millions**

Charges

- **41 millions**

Recettes (principalement des subventions fédérales)

- **11**

Nombre d'unités

C'est une problématique que la branche de la construction connaît depuis longtemps. Si la pénurie de main-d'œuvre continue en effet à toucher le secteur, elle s'étend également à d'autres filières. Les acteurs économiques de la santé, de l'IT ou encore du tourisme peinent tous à recruter de jeunes talents. Une donne globale qui s'explique notamment par des facteurs démographiques, la génération des «baby-boomers» arrivant à la retraite actuellement. Pour les métiers de la construction, cette complexité démographique s'ajoute donc au problème de manque d'intérêt qu'ils suscitent auprès des jeunes. Pour Tanja Fux, à la tête du Service de la formation professionnelle, attirer les jeunes, informer les partenaires – dont les parents – sur les choix professionnels, et renforcer le dialogue avec les milieux professionnels constituent des impératifs. D'autres pistes méritent cependant d'être explorées pour subvenir aux besoins de l'économie.

Comment se positionne le Service de la formation professionnelle sur la problématique du manque de main-d'œuvre dans la construction ?

C'est un problème qui préoccupe la branche depuis des années et qui, aujourd'hui, se globalise en touchant de nombreux autres domaines. On voit donc qu'il s'agit avant tout d'une problématique démographique du fait d'une population vieillissante. La force de travail en vigueur ces dernières années part désormais à la retraite dans des proportions

massives, alors que l'économie valaisanne connaît toujours un fort développement. Tous les secteurs d'activité sont concernés. Seulement, la construction y est confrontée depuis un certain temps.

Quels leviers activer en termes de communication et de sensibilisation ?

Il faut renforcer la communication pour en finir avec les préjugés et les idées reçues qui persistent dans l'inconscient collectif. Les métiers



Notre système de formation duale est le plus performant au monde, à nous de le valoriser comme premier choix pour les jeunes.

Tanja Fux, Cheffe du Service de la formation professionnelle.

ont évolué et la mécanisation ainsi que les progrès technologiques ont grandement amélioré les conditions de travail dans ces filières. Montrer aux jeunes ce qu'il est possible d'accomplir dans ces métiers, leur donner par exemple des perspectives de carrière, s'avère essentiel. Le faire par l'intermédiaire d'ambassadeurs et d'ambassadrices constituerait une piste à explorer davantage.

Comment améliorer la perception de la branche dans les milieux scolaires et renforcer le dialogue avec les acteurs économiques du secteur ?

De nombreuses initiatives et démarches sont déjà en place en lien avec l'orientation, comme le salon Your Challenge, les journées des métiers, les rencontres entre milieux économiques et élèves mais aussi les stages. Il reste cependant à étendre ce type d'initiatives à l'ensemble du canton pour que tous les élèves valaisans puissent en profiter. Ensuite, il faut aussi savoir qu'il n'est pas possible de favoriser un secteur au détriment des autres. D'un point de vue politique, les filières professionnelles qui peinent à recruter sont nombreuses et nécessiteraient toutes une présence accrue auprès des cycles d'orientation d'où peuvent provenir les futurs apprentis. Notre système de formation duale est le plus performant au monde, à nous de le valoriser comme premier choix pour les jeunes.

Que dire par rapport à ce moment du choix pour les jeunes ? Seroit-il souhaitable de l'étendre au-delà du Cycle d'orientation, voire en amont ?

Oui et non. Ce moment du choix intervient déjà relativement tôt dans la vie d'un jeune. Mais c'est un processus qui demande du temps et qui mérite de l'attention. Il serait donc souhaitable de mieux anticiper et de faire rêver les enfants quant aux futures possibilités qui les attendent. Ce qui passe aussi par une meilleure sensibilisation des parents à propos des débouchés professionnels qui s'offrent à leurs enfants dans le contexte économique actuel.

Et par rapport aux enseignants et à l'orientation professionnelle, doit-on aussi repenser leur sensibilisation aux préoccupations et besoins du marché ?

Il est en effet important que les enseignants connaissent les différentes voies de formation et toutes les nouveautés en lien avec le marché de l'emploi. Par exemple via des formations continues dédiées. Les milieux scolaires doivent cependant faire preuve d'une certaine neutralité par rapport aux différents segments de l'économie et à leurs besoins respectifs. C'est aussi et surtout aux associations professionnelles de se mobiliser. N'oublions pas que les premières préoccupations des enseignants restent l'enseignement, le niveau de compétences de base des jeunes

et la transversalité des savoirs et des connaissances à la sortie du Cycle d'orientation.

On a logiquement tendance à se focaliser sur les jeunes pour tenter de recruter plus de professionnels. Ne devrait-on pas également cibler les adultes, par exemple dans le cadre des reconversions professionnelles ?

En effet. Des voies de formation existent d'ailleurs pour les adultes désireux de faire certifier des compétences pratiques acquises durant leurs expériences professionnelles. Que ce soit par une formation raccourcie, une Validation des Acquis de l'Expérience ou encore un Article 32 avec examen, les adultes peuvent envisager l'obtention d'un titre reconnu au niveau fédéral. Au même titre que celui de la construction, de nombreux secteurs professionnels de l'économie de notre canton pourraient bénéficier de cette certification des adultes afin de répondre au manque de personnel qualifié. J'ajouterais encore que l'AFP constitue une autre source de futurs talents à valoriser. Plutôt méconnue des jeunes et des entreprises, cette voie mérite pourtant une plus grande attention, en permettant autant de former des apprentis qui ont besoin de plus de temps pour obtenir leur CFC que d'accueillir des jeunes directement dans le but de décrocher ce diplôme.

« Maintenir le dialogue avec l'Etat et les maîtres d'ouvrage publics est essentiel »



Après 12 ans passés au sein du comité de l'AVE, le Vice-Président Raoul Zengaffinen revient sur son engagement aux côtés des entreprises. Un parcours intense, dont l'un des nombreux aboutissements se traduit par un impact concret en termes de durabilité, enjeu majeur de la branche.

Douze années au sein du comité de l'AVE auront permis à Raoul Zengaffinen de prendre part à de nombreuses affaires et actions menées dans le but de soutenir les acteurs de la construction. Se décrivant comme très conscient des particularités régionales, l'entrepreneur haut-valaisan incarne aussi et surtout la dimension unificatrice de l'association entre les différentes régions du canton. Aujourd'hui, il revient sur son implication et sur les défis actuels du secteur.

«Représenter et défendre les intérêts des entreprises a toujours été ma motivation. J'ai pu prendre part à de multiples projets en suivant de près les évolutions du marché et du cadre légal. Avec, en point de mire, le maintien du dialogue entre tous les acteurs, l'Etat, les maîtres d'ouvrage publics et les entreprises, afin de défendre leurs intérêts. Un dialogue qui, aujourd'hui plus que jamais, s'avère essentiel pour relever les défis auxquels la branche est confrontée.»

Legs durable

En ayant présidé la commission dédiée à la publication du Guide technique d'application pour l'utilisation de matériaux minéraux de recyclage, Raoul Zengaffinen

entend également responsabiliser la branche et tous ses partenaires. Une approche décisive qui doit permettre à la construction de pérenniser son activité en évoluant en tant que moteur de la transition. Une deuxième version du guide est d'ailleurs publiée en ce milieu d'année.

Si la question de l'héritage durable du domaine est au coeur des actions menées par l'entrepreneur, celle de la succession des entreprises l'est également. «Les entreprises de la construction en Valais sont majoritairement des sociétés familiales. Pour pérenniser leur activité, elles doivent parvenir à assurer leur succession en intégrant tous les paramètres qui interviennent, tels que les changements générationnels, économiques ou encore réglementaires. Un très gros projet qui, pour être mené à bien, nécessite de prendre les devants en anticipant très tôt et, surtout, de considérer les facteurs humains qui interviennent dans le processus. Nous ne sommes pas à la bourse, en train de manipuler des chiffres uniquement, mais dans le monde réel avec différentes parties prenantes et leur vision du monde à prendre en compte.»

Solaire alpin, le Valais renforce son positionnement

Pour compléter le déficit énergétique hivernal, la Suisse compte notamment sur le déploiement photovoltaïque en haute altitude. Une stratégie audacieuse, qui positionne le canton alpin parmi les zones clés en matière de transition. Le projet Prafleuri en est le parfait exemple. Explications.

C'est un projet avant-gardiste comme le Valais sait si bien en faire. Des panneaux photovoltaïques implantés à 2800 mètres d'altitude, dans la combe de Prafleuri, pourraient fournir une électricité durable à près de 6000 ménages d'ici à 2025. Conçue en étroite collaboration par Alpiq, la commune d'Hérémence et la société propriétaire du Barrage de la Grande Dixence, cette approche novatrice répond aux exigences fédérales entrées dernièrement en vigueur pour combler le déficit énergétique hivernal – estimé à 5 TWh – qui oblige la Suisse à importer en partie son électricité. Une récente disposition légale qui a ainsi pour but de produire rapidement 2 TWh en misant notamment sur le fort potentiel du solaire alpin.

Mais pourquoi implanter des panneaux solaires dans des zones en apparence difficiles d'accès alors que les toitures industrielles peuvent encore en accueillir dans de larges proportions ? Déjà, en altitude, le fait d'installer des infrastructures photovoltaïques permet de bénéficier d'un excellent ensoleillement durant toute l'année, en se trouvant quasiment toujours au-dessus du brouillard et du stratus. Autre atout, profiter de la réverbération du rayonnement solaire sur la neige ainsi que de températures basses améliorant le rendement des cellules photovoltaïques. D'où l'utilisation de panneaux photovoltaïques dits « bifaciaux », capables de capter le rayonnement du soleil venant les



frapper directement depuis le ciel mais aussi depuis le sol, reflété par la neige. Au total, en combinant ces différents éléments propres au solaire alpin, on parvient à des performances énergétiques significativement plus élevées par rapport à des panneaux classiques implantés en milieu urbain.

Site stratégique

Dans le cadre du projet Prafleuri en particulier, le site d'implantation s'avère des plus pertinents. « La combe de Prafleuri a déjà été largement exploitée lors de la construction du Barrage

de la Grande Dixence », rappelle Eric Papilloud, chef de projet chez Alpiq. « A l'époque, c'est sur ce site qu'ont été prélevés plusieurs millions de mètres cubes de gravier pour fabriquer le béton nécessaire à la construction de l'ouvrage hydraulique. Il s'agit donc d'un site naturel que l'on pourrait qualifier de friche industrielle, dont le paysage actuel reflète des travaux menés à large échelle il y a quelques décennies. Y implanter des panneaux solaires permettrait donc de reconvertir cette zone de manière durable. »

Un positionnement pertinent, qui répond ainsi à certaines interrogations

liées à la préservation des paysages de montagne. Le site étant en outre non visible depuis la plaine. Autre avantage du site : les infrastructures existantes liées au barrage. « Les lignes électriques permettant de raccorder les futures installations photovoltaïques au réseau sont en effet déjà là. Ce qui facilite grandement les travaux. Même chose pour la route d'accès qui a été tracée lors de l'exploitation de la carrière il y a des années. »

Positionnement novateur

Pour le Valais et ses acteurs économiques, ce type de projet représente une belle opportunité, tant en termes de perspectives de croissance que de support stratégique à la transition énergétique. « La génération de nos grands-parents a osé prendre des risques en bâtissant les principaux ouvrages hydrauliques qui font la fierté de notre canton et qui ont assuré son développement économique. Aujourd'hui, il s'agit de s'en inspirer pour donner naissance à des infrastructures et projets audacieux nous permettant d'opérer la transition énergétique avec succès. »

Mis ensemble, les différents éléments du parc solaire alpin qui se dessine pourraient ainsi contribuer activement à la stratégie de la Confédération. Selon les prévisions actuelles, le futur site de Prafleuri pourrait quant à lui générer 20 à 25 GWh d'énergie renouvelable, soit l'équivalent de la consommation énergétique de près de 6000 logements. La demande d'autorisation de construire est prévue pour cet automne dans l'optique d'une mise en fonction souhaitée fin 2025.





Your Challenge 2023, une édition connectée

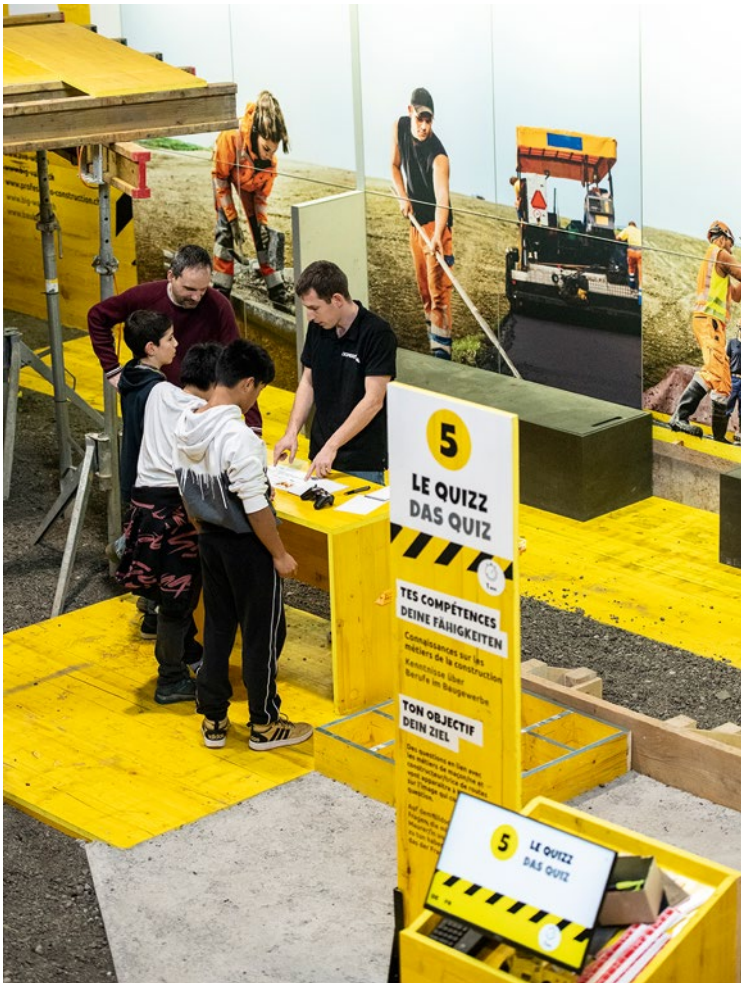
Mi-mars, le salon valaisan des formations et métiers Your Challenge s'est tenu à Martigny. Un bel événement qui aura notamment permis de mettre en lumière les activités de la construction d'une manière particulièrement innovante. Retour sur cette édition 2023 et ses nouveautés.

Tous les deux ans, le salon Your Challenge rassemble jeunes, familles, formateurs et milieux professionnels à Martigny. Objectifs: évoquer l'avenir et les multiples possibilités de carrière qui s'offrent aux futurs acteurs de l'économie, tout en promouvant les différentes filières et les nouveautés qui les concernent. Parmi elles, la construction occupe évidemment une place stratégique. Et cela avec un double enjeu puisque la pénurie de main-d'œuvre continue à se faire fortement ressentir alors que les perspectives de croissance – tant économiques que sociétales – de la branche s'avèrent des plus prometteuses.

Dans ce cadre, l'AVE a été présente durant toute la manifestation avec un stand unique. Sur place, les visiteurs ont en effet eu la possibilité de découvrir les métiers de maçon/ne et de constructeur/trice de routes en prenant part à un vaste jeu alliant épreuves en présentiel et formats numériques. Une démarche digitale interactive imaginée par l'AVE pour parler aux jeunes et susciter leur intérêt. De quoi dépoussiérer l'image des métiers de la branche, tout en nouant un dialogue pertinent avec les potentielles futures recrues.









Quand innovation rime avec promotion

« Cette année au sein de notre stand, nous avons présenté les métiers par l'intermédiaire d'un jeu interactif grande nature », souligne Kilian Lötscher, sous-directeur et responsable de la formation professionnelle au sein de l'AVE. « Construit sous la forme d'un SkillsPark, le stand a ainsi permis aux jeunes de tester leurs compétences en lien avec les professions mises en avant en participant à un jeu concours. »

Une démarche novatrice, concrétisée par une application mobile – Let's Work – téléchargeable depuis la plateforme www.big-valais.ch. Dispositif qui a non seulement fourni l'occasion aux utilisateurs de collecter des points sur les cinq postes que comportait le SkillsPark – avec, pour les plus habiles, des trottinettes électriques, AirPods, enceintes Bluetooth ainsi qu'une PlayStation 5 à la clé après tirage au sort – mais qui fut aussi le moyen d'informer les visiteurs sur les divers atouts des métiers de la construction. Une approche concluante que l'association entend bien réitérer lors de prochains événements.





Posez directement vos questions à l'AVE info@ave-wbv.ch et retrouvez toutes les réponses sur **ave-wbv.ch**

Vos questions à l'AVE

Les spécialistes de l'Association valaisanne des entrepreneurs vous apportent des réponses sur des aspects juridiques, techniques ou liés aux assurances sociales.



Anthony Lamon
Avocat, secrétaire patronal

Le travail au noir : un fléau à combattre

Le travail au noir est un terme générique qui recouvre une série d'infractions. Il s'agit d'une activité illicite, en violation de diverses dispositions légales sur le travail et dans les domaines des assurances sociales, des contributions fiscales et des conventions collectives notamment.

Les contrôles du respect des conventions collectives de travail relèvent des commissions professionnelles paritaires avec l'appui de l'Association pour le renforcement des contrôles sur les chantiers (ARCC) intégrée au service de protection des travailleurs. L'action de cette dernière, fondée par les entrepreneurs et les syndicats dans un but commun visant à

intensifier la lutte contre le travail illégal et, par-là, contre la concurrence déloyale et le dumping salarial, s'inscrit sur plusieurs fronts mais se concentre surtout sur la problématique du travail effectué le samedi et en dehors des horaires normaux d'entreprises.

Rappelons que, dans ce cadre, outre 6 personnes rattachées chaque semaine à cette tâche de surveillance, une permanence téléphonique est en place les samedis et jours chômés pour toute annonce ou information en la matière (027 606 74 48 pour le Valais romand et 027 606 74 49 pour le Haut-Valais). Une plateforme de l'Etat du Valais donne également la possibilité de soumettre un signalement s'il est constaté une activité professionnelle suspecte. Toute démarche de ce type débouchera automatiquement sur une enquête administrative au terme de laquelle tant les travailleurs que les instigateurs sont passibles de sanctions.

Le travail au noir, sous toutes ses formes, est et reste un fléau qui nuit à l'économie et met en péril notre système social. C'est pourquoi il est nécessaire de le combattre avec rigueur, par des mesures de prévention et de répression. Les outils à disposition le permettent à une plus large échelle. Utilisons-les!



Accédez à la plateforme
de l'Etat du Valais

Hypothèque légale : une nouvelle jurisprudence sur les délais

Par décision du 9 février 2021, le Tribunal fédéral a confirmé un jugement de 2017 ayant trait au délai pour introduire l'action en inscription définitive de l'hypothèque légale des artisans et des entrepreneurs. La Haute Cour a posé que le délai pour déposer l'action définitive est un délai péremptoire de droit matériel. Les règles du code de procédure civile, notamment sur la suspension des délais comme les fêtes (périodes durant lesquelles les délais ne courent pas), ne s'appliquent donc pas. Autrement dit, le délai pour déposer l'action définitive est un délai absolu qui ne peut pas être suspendu.

Congé paternité désormais inclus dans la CN 2023-2025

Dès le 1er janvier 2023, le congé paternité est inscrit dans la CN au chapitre traitant des absences de courte durée, disposition qui déroge partiellement au CO, essentiellement sur le montant de l'allocation et la soumission aux charges sociales. Le congé paternité est ainsi indemnisé à 100% du salaire, la perte de salaire de 20 % de l'employé par rapport à l'APG est prise en charge par l'employeur. De plus, l'allocation doit être formellement demandée auprès de la caisse de compensation où est assuré l'employeur. Enfin, il faut noter que cette indemnité est soumise à toutes les charges sociales.





An aerial photograph of a winter landscape. A road with orange dashed lines curves through the bottom left. A construction site with a yellow crane and various materials is visible in the lower center. The surrounding area is covered in snow and frost, with some bare trees and a small white building in the upper left.

46°10'23.5 N

7°25'02.0 E

Chantier des pyramides d'Euseigne, janvier 2023
Plus de photos sur www.ave-wbv.ch/euseigne

Baustelle der Pyramiden von Euseigne, Januar 2023
Weitere Fotos auf www.ave-wbv.ch/de/euseigne